

Consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal

Montréal, 14 juin 2012

Mémoire présenté à l'Office de Consultation Publique de Montréal dans le cadre de la Consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal

Par Marie-Ève Voghel Robert

Madame, Messieurs,

C'est en tant que résidante du Plateau-Mont-Royal que je désire aujourd'hui vous faire part de mes préoccupations et suggestions en ce qui a trait à l'agriculture urbaine à Montréal. Cette réflexion est grandement teintée par mes expériences précédentes, en tant que citoyenne, que chargée de projet en agriculture urbaine au Marché solidaire Frontenac ainsi que par mon implication au sein du Groupe de travail en agriculture urbaine, notamment à titre de coporte-parole.

Il y a sans contredit un intérêt grandissant pour l'agriculture urbaine. Malgré cet engouement, les nombreux projets qui existent et les multiples acteurs impliqués, plusieurs aspects doivent être améliorés. La plate-forme de la consultation publique pour une réflexion collective est intéressante pour jeter les bases pour un futur développement de l'agriculture urbaine qui prendrait en compte sa multidimensionnalité. Cependant, il importe que cette réflexion aille au-delà des paroles et que des actions concrètes, avec une vision à long terme, dans le sens des recommandations qui seront formulées suite à cette consultation publique, soient prises par les acteurs concernés, que ce soit à la Ville de Montréal, dans les différents arrondissements ainsi que dans les institutions et organismes montréalais.

1- La multidimensionnalité de l'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine ne peut être réduite à une seule composante. Agriculture et verdissement ne peuvent être confondus. Certes, la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, par exemple, peuvent contribuer à la réduction d'îlots de chaleur. L'agriculture urbaine ne peut être considérée que dans une optique de sécurité alimentaire. Certes, la production de fruits et légumes dans un jardin permet un apport en aliments frais et de qualité, mais cette composante ne peut être considérée de façon isolée. En fait, ce qui fait l'intérêt de l'agriculture urbaine, c'est justement l'ensemble des aspects, interreliés, qui la compose. L'agriculture urbaine c'est à la fois le verdissement, l'embellissement, un apport alimentaire de qualité et souvent à faible coût et par le fait même, une réduction du transport de ces aliments, une meilleure gestion de l'eau de pluie, une réduction des déchets par le compost, une appropriation de la ville à échelle humaine par les citoyens, la création de liens intergénérationnels, interculturels et même juste, entre voisins, l'échange de connaissances, l'opportunité de

programmes éducatifs, de réinsertion et d'employabilité, une activité physique, un endroit pour relaxer et encore beaucoup plus.

Cette multidimensionnalité amène toutefois certaines « difficultés » lorsqu'il est temps de faire demandes de subventions ou de développement de projets. En effet, de nombreux projets d'agriculture urbaine collectifs sont portés par des organismes communautaires ou des groupes de citoyens. Une grande partie du travail est faite de façon bénévole (cela est d'ailleurs un obstacle à la pérennisation des projets, c'est pourquoi il serait aussi important de reconnaître ce travail, mais aussi d'assurer des ressources – en expertise et main-d'œuvre, matérielles, financières, etc.). Cependant, un minimum de financement est souvent nécessaire et les instances de la Ville et des autres organismes subventionnaires sont peu adaptées à y répondre. En effet, les projets d'agriculture urbaine ne rentrent pas dans un seul axe (par exemple, dans les programmes de financement de réduction des îlots de chaleur ou par les programmes de financement en lien avec la sécurité alimentaire), mais touchent plutôt de façon horizontale différents axes et c'est cette diversité qui fait la force des projets, tout comme la multiplicité des citoyens qu'ils arrivent à mobiliser.

Recommandations :

Une reconnaissance de la multidimensionnalité de l'agriculture urbaine, afin de faciliter la gestion des projets, assurer une cohérence et faciliter l'échange d'information, de ressources et d'expertise. De plus, cette reconnaissance doit passer par l'intégration formelle de l'agriculture urbaine dans les politiques de la Ville et ainsi assurer la pérennité de l'ensemble des différentes pratiques en agriculture urbaine. Pour ce faire :

- avoir un interlocuteur officiel en agriculture urbaine à la Ville (qui siège au conseil exécutif de la Ville) et/ou aux arrondissements et ayant une réelle expertise en agriculture urbaine et une connaissance des enjeux;
- avoir un comité-conseil multidisciplinaire en agriculture urbaine, regroupant des intervenants des milieux communautaire, universitaire, institutionnel, des élus et des citoyens;
- avoir un service dédié à l'agriculture urbaine;
- élaborer une politique de l'agriculture urbaine avec une vision à long terme;
- un apport de la Ville agriculture urbaine au-delà des jardins communautaires; que ce soit pas un apport financier accru et permanent aux projets initiés par les acteurs communautaires, ou encore par une facilitation réelle pour la mise en place de nouveaux projets de jardins collectifs, communautaires ou autres.

2- Aménagement du territoire et utilisation de l'espace

Une des problématique importante rencontrée en agriculture urbaine est l'accès à un espace pour pratiquer cette activité et développer de nouveaux projets. En effet, à défaut d'avoir une cours ou un balcon ensoleillés, de nombreux citoyens n'ont pas accès à un espace pour cultiver. De plus, de nombreux jardins ont déjà été fermés ou sont menacés de fermeture, que ce soit à cause de développement immobilier, de sols contaminés ou autres. Cependant, de nombreux espaces sont disponibles et sous-utilisés. Il serait intéressants de valoriser leur utilisation et même de systématiser la possibilité d'y pratiquer l'agriculture urbaine.

Recommandations :

Protéger les espaces consacrés à l'agriculture urbaine et favoriser l'utilisation de nouveaux espaces pour cette activité. Pour ce faire :

- que les jardins existant soient zonés dans la catégorie « parc » ou qu'un zonage particulier pour les jardins soit créé afin de les protéger;
- que des mesures incitatives et facilitatrices (par exemple, accès à des toits d'édifices privés et institutionnels) soient mises en place afin de développer l'utilisation des toits pour l'agriculture urbaine;
- que la pratique de l'agriculture urbaine soit tolérée et même favorisée dans les terrains en friche ou vacants;
- qu'une place considérable et systématique soit accordée à la pratique de l'agriculture urbaine sur les terrains institutionnels, publics et corporatistes;
- qu'il y ait une systématisation d'utilisation de plantes comestibles et d'arbres et d'arbustes fruitiers dans les aménagements paysagers de la Ville et des arrondissements.

3- Financement, gestion et pérennité des projets d'agriculture urbaine

De nombreux projets d'agriculture urbaine actuel sont le fait de citoyens et de groupes communautaires, et reposent en grande partie sur la participation et le travail acharné de nombreux bénévoles qui sont passionnés par ce qu'ils font. Cependant, une telle situation de précarité et de lutte constante pour trouver du financement ne peut être viable à long terme. De plus que l'agriculture urbaine entraîne de nombreux bénéfices qui profitent à la collectivité, tels que la réutilisation de l'eau de pluie et des déchets organiques, la création d'espaces de rencontre, la mise sur pied de programmes d'insertion sociale et éducatif et bien plus encore.

Recommandations :

Afin d'assurer un financement plus adapté au travail investi, afin d'assurer une meilleure gestion et la pérennité des projets d'agriculture urbaine, il serait intéressant et approprié d'avoir :

- une source de financement permanente pour les organismes oeuvrant en agriculture urbaine;

- un financement à long terme, c'est-à-dire pas seulement par projets mais plutôt par mission, mais qui prend en compte tous les aspects de l'agriculture urbaine afin d'en assurer la pérennité;
- une reconnaissance et une valorisation des emplois (qui sont trop souvent précaires financièrement et temporaire) en agriculture urbaine;
- une reconnaissance par la Ville de l'investissement et des économies que représentent de nombreuses initiatives d'agriculture urbaine;
- un incitatif financier ou une réduction fiscale pour les citoyens qui pratiquent l'agriculture urbaine et qui compostent;
- ne pas laisser reposer les projets d'agriculture urbaine seulement sur le bon-vouloir des bénévoles, qui font un excellent travail mais qui ont aussi d'autres engagements;
- assurer une interrelations entre les différentes initiatives, par exemple, la mise sur pied d'un carrefour alimentaire qui intègre serre, jardin, marché public, cuisine collective, coopérative d'alimentation et café solidaire, le tout dans une optique d'assurer des emplois locaux et une solidarité de quartier.